



## Abus de confiance contre une amie

Par **rogaton**, le **11/05/2015** à **23:56**

Bonjour

Le 1 er Mai j'ai porté plainte pour abus de confiance,pour une somme de 1000 euros que j'avais prêté en 2013 en novembre et depuis lors cette soit disant amie ne m'as remboursé que 300 euros.je n'ais pas fait de reconnaissante de dettes et celle ci est convoquée le Jeudi de l'ascencion a la gendarmerie donc je patiente..mais son conjoint si je peux dire a mis son grain de sel en m'injuriant et proferer de me mettre une main dans la gueule parce que je réclamais mon du et que j'étais une con une pheniante ect....mais quand j'ai prêté de bon cœur cet argent Monsieur n'était pas encore avec elle.donc c'est pas ses affaires déjà. J'espere recuperer mes 700 euros mais je compte porter plainte contre lui,pour menaces et injures mais je ne sais pas si ça rentre dans le cadre du penal??et s'il seras poursuivie,car c'est pas pour l'argent mais c'est une question d'honneur et de principes.Merci.